

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

PRODUITS (hors taxes)	Exercice du 01/12/24 au 30/11/25			du 01/12/23 au 30/11/24
	France	Exportations et livraisons Intracommunautaires	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	334 253,09		334 253,09	322 299,24
Production vendue (biens et services)	5 746 660,14		5 746 660,14	5 881 343,97
Montant net du chiffre d'affaires	6 080 913,23		6 080 913,23	6 203 643,21
Production stockée			223 029,00	-19 918,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 833,32	6 000,00
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges			111 725,59	92 952,55
Autres produits			6 912,81	3 672,62
Sous-total			347 500,72	82 707,17
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			6 428 413,95	6 286 350,38
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
De participation (2)				16 500,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			4 081,76	6 256,30
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			4 081,76	22 756,30
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			8 044,53	26 326,14
Sur opérations en capital				1 468,01
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			8 044,53	27 794,15
TOTAL DES PRODUITS			6 440 540,24	6 336 900,83
PERTE (3)				
TOTAL GÉNÉRAL			6 440 540,24	6 336 900,83

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

459,92

12 431,70

(2) Dont produits concernant les entités liées

16 500,00

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/12/24 au 30/11/25			du 01/12/23 au 30/11/24
	Achats	Var. Stocks	Total	
Charges d'exploitation (1)				
Achats de marchandises	24 714,65	3 129,61	27 844,26	15 222,89
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes *			2 694 215,55	2 601 475,03
Impôts, taxes et versements assimilés			23 133,29	28 149,00
Salaires et traitements			2 206 357,57	2 246 634,60
Charges sociales			893 615,33	865 884,17
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 083,46	34 235,49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			80 713,30	68 718,51
Dotations aux provisions				
Autres charges			68 447,68	42 308,29
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			6 020 410,44	5 902 627,98
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			15 537,00	84 169,00
Intérêts et charges assimilées (2)			36 483,49	34 242,57
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			52 020,49	118 411,57
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			1 913,70	196,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 913,70	196,00
Participation des salariés aux résultats			41 314,00	49 593,00
Impôt sur les bénéfices			80 699,00	80 672,00
TOTAL DES CHARGES			6 196 357,63	6 151 500,55
BÉNÉFICE (3)			244 182,61	185 400,28
TOTAL GÉNÉRAL			6 440 540,24	6 336 900,83

* Y compris :

- redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 311,70

(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

6 130,83

27 598,15

SAS SOGAREX
23 Avenue Faidherbe
02100 SAINT-QUENTIN

BILAN DU 01/12/2024 AU 30/11/2025

SOGAPEX®
des experts-comptables à votre écoute

23 avenue Faidherbe - BP 143 - 02103 SAINT QUENTIN CEDEX
Tél : 03 23 62 84 00 - Fax : 03 23 62 84 29
Email : sogapex@sogarex.fr - Site : www.sogapex.fr

BILAN - ACTIF

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

ACTIF	Valeurs au 30/11/25			Valeurs au 30/11/24
		Amort. & dépréc.		
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	148 841,62	141 655,37	7 186,25	1 135,00
Fonds commercial (1)	2 630 553,92		2 630 553,92	2 630 553,92
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	356 189,67	321 042,31	35 147,36	45 347,16
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	623 244,87	568 054,47	55 190,40	51 685,39
Immobilisations corporelles en cours	298 207,13		298 207,13	115 739,59
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	148 465,37	99 706,00	48 759,37	64 296,37
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 064,93		25 064,93	25 064,93
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 230 567,51	1 130 458,15	3 100 109,36	2 933 822,36
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	2 145 925,00		2 145 925,00	1 922 896,00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 038,98		13 038,98	16 168,59
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	1 913 203,32		1 913 203,32	1 905 800,97
Clients douteux, litigieux (3)	208 416,54	301 631,40	-93 214,86	-81 872,04
Clients Factures à établir (3)				3 120,00
Personnel et comptes rattachés (3)				96,91
Créances fiscales et sociales (3)	136 514,35		136 514,35	137 646,03
Autres créances (3)	37 631,38		37 631,38	24 693,00
Débiteurs divers (3)	500,00		500,00	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	410 870,38		410 870,38	406 762,21
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 121 821,26		1 121 821,26	1 002 385,67
Charges constatées d'avance (3)	70 064,97		70 064,97	98 512,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 057 986,18	301 631,40	5 756 354,78	5 436 210,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	10 288 553,69	1 432 089,55	8 856 464,14	8 370 032,66

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

PASSIF	Valeurs au 30/11/25	Valeurs au 30/11/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 525 000,00)	525 000,00	525 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	435 469,00	435 469,00
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	52 500,00	52 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 344 804,16	1 341 403,88
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	244 182,61	185 400,28
SITUATION NETTE	2 601 955,77	2 539 773,16
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 601 955,77	2 539 773,16
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	267 489,50	143 393,02
Emprunts et dettes financières diverses (3)	851 784,33	847 022,84
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	768 973,90	700 231,26
Dettes fiscales et sociales	1 022 967,25	1 036 626,26
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	31 849,39	78 761,12
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 311 444,00	3 024 225,00
TOTAL DETTES	6 254 508,37	5 830 259,50
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 856 464,14	8 370 032,66

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

734 814,30

5 519 694,07

607 455,71

5 222 804,00



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

O = Produite
LF = cf. Liasse fiscale
NA = Non applicable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	LF
ACTIF IMMOBILISÉ	LF
ETAT DES AMORTISSEMENTS	LF
DÉPRÉCIATIONS	LF
PROVISIONS	LF
CRÉDIT BAIL	NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O
<i>Filiales et Participations</i>	
ECARTS DE RÉÉVALUATION	
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>	NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>	NA
ACTIF CIRCULANT	O
<i>Etat des échéances des créances</i>	
ENTREPRISES LIÉES	NA
<i>Identité de la société consolidante</i>	
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>	
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - ACTIF	O
<i>Charges constatées d'avance</i>	
<i>ou Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>	
<i>ou Produits à recevoir</i>	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	NA
DETTES	O
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - PASSIF	O
<i>Produits constatés d'avance</i>	
<i>ou charges à payer</i>	
ENGAGEMENTS	
<i>Engagements donnés</i>	NA
<i>Engagements reçus</i>	
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	NA
EFFECTIF	NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	NA
COMMENTAIRE	NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2025 dont le total est de 8 856 464,14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 244 182,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2024 au 30/11/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/03/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/11/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 - 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 - 15 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	4 - 7 ans
- Matériels et outillages	4 - 5 ans
- Matériel de transport	3 - 5 ans
- Matériel et informatique	3 - 5 ans
- Mobilier	5 - 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation	84 169,00	15 537,00	99 706,00
		- autres immobs financières			
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		314 582,56	80 713,30	93 664,46	301 631,40
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		398 751,56	96 250,30	93 664,46	401 337,40
TOTAL GÉNÉRAL		398 751,56	96 250,30	93 664,46	401 337,40
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		80 713,30	93 664,46	
	- financières		15 537,00		
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

TABLEAU FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation	des resultats (9) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)					Bruts	Nettes					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
AUDIT OFFICE - -	15 000,00		34 331,09	100,00	135 000,00	99 706,00			3 850,00	-15 536,68	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1. Filiales non reprises au §A :											
a. Filiales françaises											
b. Filiales étrangères											
2. Participations non reprises au §A :											
a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	25 064,93		25 064,93
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	208 416,54	208 416,54	
	Autres créances clients	1 913 203,32	1 913 203,32	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 125,00	7 125,00	
	Etat & autres	129 389,35	129 389,35	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	23 974,00	23 974,00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	14 157,38	14 157,38	
	Charges constatées d'avance	70 064,97	70 064,97	
TOTAUX		2 391 395,49	2 366 330,56	25 064,93
renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES RÉGULARISATION ACTIF

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	70 064,97
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	70 064,97

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	164,84
TOTAL	164,84

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 500,00	150,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 500,00	150,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		
Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		185 400,28
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		185 400,28
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	3 400,00
Dividendes		182 000,00
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		185 400,00

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	525 000,00			525 000,00
Primes liées au capital social	435 469,00			435 469,00
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	52 500,00			52 500,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 341 403,88	3 400,28		1 344 804,16
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	185 400,28	244 182,61	185 400,28	244 182,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	2 539 773,16	247 582,89	185 400,28	2 601 955,77

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	267 489,50	79 675,20	165 974,04	21 840,26
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	547 000,00			547 000,00
Fournisseurs & comptes rattachés	768 973,90	768 973,90		
Personnel & comptes rattachés	362 864,08	362 864,08		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	240 710,00	240 710,00		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	390 546,95	390 546,95		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	28 846,22	28 846,22		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	304 784,33	304 784,33		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	31 849,39	31 849,39		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 311 444,00	3 311 444,00		
TOTAUX	6 254 508,37	5 519 694,07	165 974,04	568 840,26
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	206 779,00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	81 646,04			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	212 221,00			

renvois

COMPTES RÉGULARISATION PASSIF

SOGAPEX - SAS SOGAREX

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 311 444,00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 311 444,00

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	254,79
Emprunts et dettes financières divers	25 380,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	530 362,94
Dettes fiscales et sociales	518 057,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 884,31
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 075 940,35



SOGAREX

Société par Actions Simplifiée au Capital de 525 000 euros

RCS SAINT-QUENTIN 378 970 263

23 avenue Faidherbe

02100 SAINT QUENTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 novembre 2025

À l'assemblée générale de la société SOGAREX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOGAREX relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} décembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment en ce qui concerne la comptabilisation des travaux en cours.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
-



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beauvais, le 15 avril 2026.

Pour PHOENIX FINANCES EC

Signé par Charles Basset
Le 15 avr. 2026



doc_r5Mk
tx_JMD5q3aBXDYX

Charles BASSET
Commissaire aux Comptes associé
Membre de la Compagnie Régionale
Des Hauts-de-France